

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 547-9 modifiant le règlement numéro 547 relatif à la circulation des camions et véhicules outils afin d'instaurer une limitation de poids sur une partie du chemin de la Butte-aux-Renards

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Varennes le 21 septembre 2026.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 22 septembre 2026.

Le directeur des Services juridiques et greffier adjoint,



M^e Nicolas Koltoukis, avocat

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 22 septembre 2026 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 22 septembre 2026.

Le directeur des Services juridiques et greffier adjoint,



M^e Nicolas Koltoukis, avocat